

Paris, le 17 janvier 2013

Madame la Ministre Valérie Fourneyron

Ministre des sports, de la jeunesse,
de l'éducation populaire et
de la vie associative
75650 Paris
Cedex 13

Objet : L'urgence de la réforme du karting français

Document joint : Synthèse des Etats Généraux du Karting par l'AFPK

Madame la Ministre,

L'Association Française des Pilotes de Karting (AFPK) vous présente tous ses vœux pour cette nouvelle année.

L'AFPK regroupe des pratiquants karting évoluant en compétition, représentant bénévolement leur région et leur catégorie respectives. Elle n'a aucun intérêt commercial. Son ambition est simplement de redonner les lettres de noblesse de ce sport composé très majoritairement d'amateurs. Il doit à nouveau s'adresser au plus grand nombre.

Dans la mesure où l'Etat est responsable de la conduite des politiques sportives en France et qu'il délègue aux fédérations sportives, ici la Fédération Française du Sport Automobile, le pouvoir d'organiser et de promouvoir la pratique de leurs disciplines et les soutient par le biais des conventions d'objectif, il nous est apparu primordial de vous informer du constat alarmant tiré des Etats Généraux du Karting menés à la seule initiative de l'AFPK au cours de l'année 2012. Vous trouverez joint à ce courrier la synthèse de ces Etats Généraux.

l'AFPK souhaite ainsi vous informer de la situation préoccupante du karting français et également vous soumettre des propositions qui ont pour objectif d'enrayer le déclin auquel notre sport est confronté.

Dans un souci de transparence quant à l'action de l'AFPK, cette correspondance est diffusée aux licenciés karting, aux clubs (ASK) ainsi qu'aux différents médias.

Convaincus que vous serez sensible à notre démarche, nous restons à votre entière disposition pour convenir d'un entretien afin d'échanger plus en détail sur ce constat et sur les propositions que nous vous soumettons.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, nos plus sincères salutations.

L'AFPK et ses représentants.

Point de contact : contact@afpk.fr et afpkmail@gmail.com |

Synthèse des Etats Généraux du Kartingⁱ

1 - Constat

Contexte général

Les participants aux épreuves régionales et nationales ont très fortement diminué ces dernières années. Pour preuve, certaines régions ont été dans l'obligation de s'associer afin d'assurer des plateaux suffisamment conséquents pour amortir les frais fixes liés à l'organisation des compétitions régionales. En parallèle, le coût de la pratique du karting a considérablement augmenté.

A titre d'exemple, la licence FFSA Minime/Cadet coûtait 73€ en 1998, 120€ en 2008, 143€ en 2013, soit une augmentation de 95% entre 1998 et 2013 et une augmentation de 19% sur les seules cinq dernières années alors que l'indice des prix à la consommation INSEE sur les mêmes périodes ne suit pas des augmentations aussi fortes (base 100 – 1998, source INSEE) était de 119,19 en 2008 et 123,66 en 2011.. On observe ce même phénomène pour d'autres produits karting : un ensemble mini-kart coûtait en 2008 2591€ et coûte aujourd'hui, en raison de la définition technique et de l'appel d'offres mené pour la catégorie par la FFSA, 3990€ soit une augmentation de 54%. C'est également le même constat pour l'ensemble des catégories et plus particulièrement pour les catégories d'accès à la pratique du karting (Minimes, cadets et Nationale qui se veut la catégorie fédérale de promotion). Les décisions en matière de réglementations de la FFSA sont une des explications majeures quant à l'accélération de l'augmentation des prix.

A retenir

- Diminution très importante du nombre de concurrents lors des épreuves sportives régionales et nationales
- Augmentation très forte du budget nécessaire à la pratique du karting en raison notamment des choix techniques et des appels d'offres de la FFSA
- Changements répétés de la réglementation entraînant des coûts supplémentaires et engendrant la baisse des pratiquants
- Fort développement ces dernières années de la pratique en loisirs et compétitions de l'UFOLEP
- Disparition d'un nombre important de professionnels de proximité

Vie fédérale

Depuis que le karting est placé sous la responsabilité de la FFSA, on a assisté à la volonté de créer un karting élitiste entraînant des dépenses considérables. Les Grand Prix FFSA/GPO traduisent cette philosophie et reflètent aujourd'hui l'échec de la politique menée. Les recettes qui fonctionnent en sport automobile ne fonctionnent pas en sport karting et les recettes qui ne fonctionnent pas en automobile ne fonctionnent pas dans le sport karting.

Il est fondamental de rappeler que le karting et sa pratique en compétition doivent être accessibles au plus grand nombre.

D'autre part, l'AFPK regrette la grande opacité des décisions et le manque flagrant des consultations auprès des licenciés quant à l'avenir de leur sport et de leur catégorie.

A titre d'illustration très récente, il a été autorisé la création d'un nouveau challenge, le challenge TM. Comment cela est-il possible alors que la Commission Nationale de Karting (CNK), l'organe de décision, l'a refusée ?

Ceci est également mis en lumière par la sélection pour trois ans de pneumatiques non adaptés pour la catégorie KZ125 ou encore de la volonté d'imposer une seule marque d'un produit unique mono marque sans être passé au préalable par un appel d'offres.

Par ailleurs, l'AFPK s'étonne de n'avoir eu aucune réponse officielle de la FFSA quant à notre correspondance du 17 juillet 2012 dans laquelle nous faisons la synthèse de l'étape 2 des Etats Généraux du Karting.

A retenir

- Des recettes du sport automobile appliquées au karting qui montrent leur limite
- Le comité directeur de la FFSA comporte 1 seul représentant karting sur les 30 membres qui le compose alors que le karting représente près de 50% des clubs, 70% des circuits homologués par la FFSA et près de 30% des licenciés FFSA
- L'opacité dans la prise de décisions de la FFSA/CNK
- La multiplication du nombre de catégories autorisées par la FFSA/CNK
- La perception forte d'une notion de tour d'ivoire et d'un découplage réel entre les préoccupations des pratiquants et la gouvernance de la FFSA/CNK et son équipe de permanents
- Développement d'un sentiment de suspicion quant aux situations de monopoles engendrées par la FFSA/CNK au travers ses appels d'offres à destination d'un très faible nombre de professionnels

2 - Proposition

La nécessité de réformer le fonctionnement et la gouvernance de la vie fédérale est urgente. L'enquête menée par l'AFPK fin 2012ⁱⁱ permet d'apporter un éclairage quant à l'urgence de la situation.

Entendu que

- 78,29% considèrent que le karting est un sport à part entière qui doit être détaché du sport automobile
- 98,84% estiment que la FFSA ne consulte pas suffisamment les pilotes pour établir les règlements techniques et sportifs
- 91,09% considèrent que l'action de la FFSA en faveur du karting est très mauvaise (50,39%) ou mauvaise (40,70%)
- 85,27% considèrent que l'action et les décisions de la FFSA ont engendré une hausse du budget nécessaire pour la pratique du karting

Il est ainsi proposé

- Audit du bon usage par la FFSA du soutien accordé par le Ministère des sports, de jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative et de sa juste utilisation en faveur du karting
- Evolution du mode de gouvernance du karting et de sa représentation dans le comité directeur de la FFSA
- Engagements forts de consultations préalables des licenciés à toute décision, de transparence, d'écoute et d'intérêt de ses licenciés karting

La création d'une fédération de karting totalement indépendante de la FFSA qui aura pour ambition de mettre au cœur de son processus de décision ses licenciés doit également être envisagée. En effet, 77,13% des licenciés interrogés par l'AFPK estiment que le Ministère des Sports doit inciter au retour à l'ancien schéma, à savoir une fédération en charge du karting totalement indépendante de la FFSA.

- Cette fédération reprendra possession du patrimoine issu de la GNK/FDK avant qu'elle intègre la FFSA
- L'élection du président et du bureau sera ouverte à tous les licenciés
- Elle aura pour objectif d'avoir une totale transparence dans ses actions et ses comptes (*ex. quel usage de l'argent que représente les licences sportives ? argumentation et consultation des licenciés préalable à toute décision structurante, sur les perspectives d'évolutions et sur les pistes de réflexion*)
- La volonté marquée de construire et de défendre la position française auprès de la Commission Internationale de Karting (CIK)
- La création d'une vraie catégorie fédérale de promotion rendant accessible au plus grand nombre le karting en compétitions
- La volonté de réduire les dépenses nécessaires à la pratique de la compétition
- La bienveillance à l'égard de la très grande majorité des licenciés qui considère le karting comme une passion et un loisir et non un échelon dans un potentiel avenir professionnel

ⁱ Les Etats Généraux du Karting ont été lancés à la seule initiative par l'AFPK en 2012. Ils comportent 4 étapes (Recueil des problématiques et des pistes de réflexion, synthèse, consultation auprès des différentes parties prenantes (pilotes, mécaniciens, clubs, CRK, professionnels, gestionnaires de pistes, bénévoles. La dernière étape est la restitution et la communication autour des résultats de ces Etats Généraux du Karting). Plus de 500 licenciés y ont participé

ⁱⁱ Cette enquête a été menée par l'AFPK en Octobre 2012 auprès de plus de 250 licenciés karting FFSA.